

## OUI au livre !

En vue de la votation du 11 mars prochain, les opposants à la réglementation du prix du livre viennent de lancer leur campagne. Essentiellement issus des formations UDC et PLR suisses-alémaniques, ils multiplient les prises de position dans la presse. Il est temps de faire entendre la voix des partisans de cette loi, des partisans du livre.

L'enjeu est en effet de taille : il s'agit de l'avenir du livre en Suisse, et donc de l'avenir d'une part importante de notre culture. Car ces dernières années, des dizaines de librairies indépendantes ont dû fermer leur porte, devant l'impossibilité de faire face à quelques grandes chaînes cassant les prix des bestsellers. Sans intervention, le phénomène va encore s'amplifier et entraîner inévitablement un appauvrissement culturel en Suisse. Les régions périphériques seront particulièrement touchées. Chaque fermeture d'une librairie correspond à une chance de moins de découvrir un livre pour le lecteur et de se faire connaître pour les auteurs de notre pays. Chaque fermeture d'une librairie correspond à un appauvrissement culturel pour la Suisse.

Sans réaction politique, nous tendrons forcément vers une situation de monopole. La Loi sur le Prix du Livre permettra au contraire aux petites librairies de maintenir leurs activités et entraînera une baisse générale des prix pour les consommateurs, grâce à la pression exercée par la surveillance de M. Prix.

Les adeptes d'un libéralisme dogmatique voient dans cette loi une atteinte à la liberté économique. Ils oublient que le livre n'est pas qu'un simple objet de consommation. Ils évitent également de parler de la convention de l'UNESCO, signée en 2005 par la Suisse, qui reconnaît au livre son caractère culturel et l'affranchit des règles du commerce international.

Le système de réglementation du prix du livre a fait ses preuves et est pratiqué dans la grande majorité des Etats nous entourant. Les rares pays ayant décidé d'abandonner la réglementation du prix du livre – comme la Grande-Bretagne – ont pu observer les conséquences d'un tel choix politique : disparition de nombreuses librairies et prix en augmentation.

Le 11 mars, comme les professionnels de la branche, déposons un OUI à une loi simple et efficace.  
Un grand OUI au livre !

Mathias Reynard,  
Conseiller national / VS